

Football canadien—Loi

● (1530)

Une voix: La ligue s'effondrera.

M. Fraser: Dites-moi ce qui vous fait croire qu'elle s'effondrera. Je m'adresse bien sûr au député par votre entremise, monsieur l'Orateur.

Une voix: Que dites-vous de New-York?

M. Fraser: Je demande au député de me dire pourquoi il pense que la ligue s'effondrera. Examinons le discours du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et voyons s'il contient quelque chose qui l'indique. Je demande à tous les députés de le lire très attentivement. Même s'ils l'ont déjà fait, je les prie de le relire. A la page 1561 du hansard du 18 avril, il déclare: «Nous savons tous que le football en soi n'est pas une question de vie ou de mort, ni même une question économique vitale.» Selon le ministre, c'est plutôt une question fondamentale, une question qui fait appel aux émotions. Il insiste beaucoup sur cet argument.

A la page 1562, on lui fait dire que les buts du bill sont semblables à ceux de la loi sur l'examen de l'investissement étranger. A mon avis, ce n'est pas du tout la même chose. Il explique ensuite longuement pourquoi nous devrions croire que le bill entre dans le cadre de la politique adoptée par le gouvernement en 1972. Je ne crois pas que cela soit important. Comme il ne pouvait montrer que nous devrions appuyer le bill, le ministre n'aurait pas dû, à mon avis, insister autant sur cet aspect de la question. Il a néanmoins cru bon de préciser que le gouvernement avait adopté cette attitude en novembre 1972, à l'époque de son prédécesseur.

A la page 1563 du hansard, le ministre indique qu'une Ligue canadienne de football forte contribuera à la croissance du football canadien. Je ne trouve rien à redire à cela. Cependant, il n'a pas prouvé que la LCF ne serait pas forte si le bill n'était pas adopté. J'affirme que le football canadien a pris de l'ampleur au cours des années et qu'il n'est pas menacé. Je ne comprends vraiment pas l'attitude du ministre. Beaucoup de jeunes jouent au football canadien. Ce sport a capté l'imagination des jeunes Canadiens. Il compte plus d'un demi-million d'adeptes et il offre donc certainement des possibilités pour une ligue commerciale saine. Nous n'avons rien à craindre de la LMF, comme le ministre le laisse entendre. A la page 1564, il indique que son ministère aidera à l'expansion du football. C'est très bien, pourvu que tous les autres sports soient traités de la même façon.

Le ministre a pris un moment pour démontrer comment les Northmen ont été mis au courant de la politique du gouvernement. C'était très intéressant, bien sûr, mais sans rapport apparent avec la question qui fait l'objet du débat. Selon lui, ils avaient été mis au courant. J'en suis heureux. Ils auraient dû être mis au courant de la politique du gouvernement; mais cela ne signifie pas que ce bill soit convenable. C'est la première fois que la Chambre est saisie d'une telle politique gouvernementale. On nous demande de l'appuyer. Certes, au nom du ciel, nous devrions être mis au courant des raisons pour lesquelles on nous demande d'appuyer cette mesure.

[M. Fraser.]

Le ministre a dit, je le répète, qu'il s'agit d'une question viscérale et d'ordre émotif. Je n'ai jamais eu l'habitude d'éviter les problèmes ou les questions parce qu'ils font appel aux sentiments. Certaines des choses les plus importantes dans notre vie font appel aux émotions. Les sentiments ont leur place. Si nous ne faisons jamais appel aux sentiments dans notre vie et si nous agissons sans tenir compte des émotions, notre vie serait desséchée, rigide, poussiéreuse, peut-être même dépourvue d'humanité et de compassion. Je ne reproche donc pas au ministre d'avoir dit qu'il s'agit d'une question d'ordre émotif, d'une question viscérale. Je suis d'accord là-dessus. Je dis simplement que nous devrions également faire preuve de raison.

Après le premier choc émotif, nous devrions examiner la question en toute logique. Nous n'avons vraiment que deux questions à nous poser. Premièrement, est-il certain que le football canadien disparaîtra si nous laissons jouer quelques matches de football américain à Toronto ou ailleurs? Deuxièmement, est-ce que nous croyons vraiment que la seule manière de protéger le football canadien consiste à interdire un jeu dont les règles sont établies en dehors des limites géographiques de notre pays? Je demande à tous les députés de se poser cette question. Qu'ils réfléchissent à ce qu'a dit le ministre et qu'ils se posent la question suivante: Sur quelles preuves reposent vos craintes et vos doutes?

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, j'ai l'intention d'être bref. Je ne voudrais dire que quelques paroles. Le ministre sera peut-être touché! De toute façon, je ne suis pas converti au ballon C-22.

Je veux y aller de ma participation dans ce débat afin de critiquer particulièrement le préambule même du bill. Au fait, monsieur le président, je crois que nous sommes en présence d'un précédent puisque, me semble-t-il, c'est la première occasion où on mêle la politique au sport, et comme il a toujours été de bonne guerre de ne pas introduire dans le sport des facteurs nationalistes, politiques ou autres, je pense que nous venons de faire une brèche dans ce procédé auquel nous avons été habitués.

Si nous lisons le premier paragraphe du préambule de ce projet de loi, nous constatons qu'une des prémisses sur laquelle se base le gouvernement pour élaborer son projet de loi est la suivante:

... le football est entré dans les traditions au Canada, comme en témoigne la coupe Grey, symbole de la suprématie dans le football canadien, créée en 1909 par Son Excellence, feu le gouverneur général comte Grey;

Monsieur le président, on affirme déjà d'une façon péremptoire la tradition du football. C'est peut-être vrai, mais qu'on aille jusqu'à en faire un principe de base, je crois que cela est une erreur car, au fait, qu'est-ce qu'on entend par tradition, et comment peut-on considérer le football comme une véritable tradition canadienne? C'est peut-être attribuable au fait que je suis de la province de Québec, mais je ne saurais être d'accord sur ce point. Pour moi, la tradition dont on parle ici est la suivante: le football donne une occasion annuelle au premier ministre d'effectuer un «botté» et de se montrer dans des accoutrements plus ou moins extravagants. C'est surtout cela que j'ai vu, et si c'est cela la «tradition», je me demande si on ne pourrait pas s'en passer.